



**+ 40%**  
de retours  
volontaires

de migrants illégaux  
en 2017, par rapport à 2016,  
selon le patron de l'Ofii,  
Didier Leschi

**2 000 €**  
d'aide

C'est la somme accordée  
aux illégaux pour un retour  
volontaire, depuis un arrêté  
du 21 juillet 2017, soit un  
montant qui a doublé

## À Calais, les écueils d'une politique migratoire entre fermeté et humanité

**EDOUARD DE MARESCHAL**  
edemareschal@lefigaro.fr  
ENVOYÉ SPÉCIAL À CALAIS (PAS-DE-CALAIS)

CALAIS se réveille, paisible. A quelques pas de l'imposante mairie en pierres rouges, dont le beffroi domine le centre-ville, quelques voitures traversent le pont Mollien. Une vingtaine d'Érythréens se sont abrités en dessous, quai de la Gendarmerie. Sous quelques couvertures, ils tentent de terminer leur nuit malgré la clarté du soleil de fin d'été, qui a malin le mérite de sécher leurs affaires trempées par les pluies récentes.

Ils étaient trois fois plus nombreux la veille, avant une intervention policière pour détruire leur campement et les éloigner du centre-ville. Certains ont accepté une mise à l'abri dans l'un des deux centres d'accueil et d'examen des situations (CAES), nouveau dispositif créé par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, pour enregistrer les migrants et les orienter selon leur situation. Mais eux se sont réinstallés sous le pont.

« Moi, j'ai refusé de monter dans leurs bus, dit Oumar, un Centrafricain de 20 ans. Ils m'auraient directement renvoyé en Italie où j'ai déposé mes empreintes », croit-il savoir. C'est un « Dublinisé ». C'est-à-dire que, en vertu des accords de Dublin, sa situation relève de l'Italie où il a déjà été enregistré. Mais Oumar affiche sa détermination, le village fermé par la fatigue. Pour lui, pas question de rentrer.

Les migrants sont de retour dans le centre de Calais, malgré l'intransigeance affichée tant par la maire que par le ministère de l'Intérieur ; et en dépit de la récente décision du Conseil d'État qui, certes, sommait les autorités d'installer eau et sanitaires pour ces populations, mais reconnaissait aussi qu'il fallait éviter leur retour dans la ville.

Bankale, cette décision de justice ne contente personne. D'abord la mairie, qui a tout simplement refusé d'en appliquer, assumant ainsi de payer l'astréinte de 100 euros par jour à laquelle elle s'exposait. L'État ensuite, dont le mantral est d'éviter tout « point de fixation » qui pourrait faire revivre le cauchemar d'une nouvelle « jungle ». Et enfin les associations de soutien aux migrants, qui jugent cette aide minimale indigne pour ceux qui dorment toujours dehors dans le dénuement le plus total.

Entre fermeté et humanité, l'équilibre est difficile à trouver pour gérer le retour des migrants à Calais. Ils sont entre 450 et 700 à errer le long de l'A16, sous les ponts de la ville ou dans les broussailles en périphérie de l'agglomération. L'Auberge des migrants a fait une enquête pour mieux les identifier : ce ne sont quasiment que des hommes (à 97 %), de 21 ans en moyenne, originaires pour l'essentiel d'Afghanistan, d'Érythrée et de Somalie.

La police intervient en permanence pour les déloger et confisquer leurs affaires de campement. Les associations parlent de « rafles », terme dont la connotation exécutable tord une réalité plus complexe. Car les interventions policières vont de pair avec des maraudes permanentes d'associations et d'agents de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), qui proposent aux migrants des solutions de mise à l'abri.

« Je n'ai jamais vu ça, on ne peut même plus leur distribuer de tentes car elles sont immédiatement détruites », explique Christian Salomé, le président de l'Auberge des migrants. « On leur donne plus que des ponchos ou des bâches, et ils passent la nuit avec ça... » Pourtant, ces conditions de vie ne découragent pas les migrants. Ceux qui refusent la mise à l'abri proposée par l'Ofii se regroupent dans des zones assez bien définies. Les Afghans sont majoritairement installés autour de la clinique du Virval, tandis que les Africains

(Érythréens et Éthiopiens) se regroupent plus au nord, autour de la rue des Verrières.

C'est là, dans la zone industrielle des Dunes, que l'association La Vie active installe chaque matin l'un des deux points d'eau et de toilettes en préfabriqué. Les douches n'ont pas encore été mises en place. On parle de dispositif « volant », mais c'est un bien grand mot : les équipements sont retirés chaque soir, pour être réinstallés le lendemain au même endroit. C'est ici aussi que l'Auberge des migrants et le Refuge Community Kitchen distribuent des repas trois fois par jour, que Help the Refugees organise ses distributions de vêtements.

Dans ces conditions, difficile de ne pas admettre qu'il existe bien un « point de fixation » rue des Verrières. Le gérant de la station BP attendante en sait quelque chose. « C'est dramatique, mon activité est presque nulle, assure Patrick Carpenter. Ils arrivent par dizaines sur le moins camion qui se présente. » Un peu plus tôt, un camionneur polonais en a fait les frais. L'homme faisait le plein, crispé, pendant qu'une vingtaine de jeunes Érythréens tournaient autour de son semi-remorque pour tester les serrures, jauger la solidité de la toile ou inspecter le châssis : la recherche d'un recoin pour s'y glisser. « Je ne leur en veux pas et j'ai mal pour eux, à les voir trainer dehors comme ça, poursuit le gérant. Mais l'État ne prend pas en compte l'impact de leur présence ici sur nous, les Calaisiens... Ça n'est pas son problème on dirait. »

**¶ Je ne leur en veux pas et j'ai mal pour eux, à les voir trainer dehors comme ça. Mais l'État ne prend pas en compte l'impact de leur présence ici sur nous, les Calaisiens... Ça n'est pas son problème on dirait**

PATRICK CARPENTER,  
GÉRANT D'UNE STATION-SERVICE À CALAIS

Le nombre d'interceptions de migrants dans le port ou dans les camions est sans comparaison avec celui précédant le démantèlement de la « jungle ». Mais il est en très nette hausse depuis le printemps. Il y a eu 1 250 migrants découverts dans des camions en août, près de 1 000 en juillet, contre 190 en avril. Les policiers craignent aussi les retours des barrages de branches sur la rocade, comme celui qui a coûté la vie à un chauffeur polonais en juin dernier.

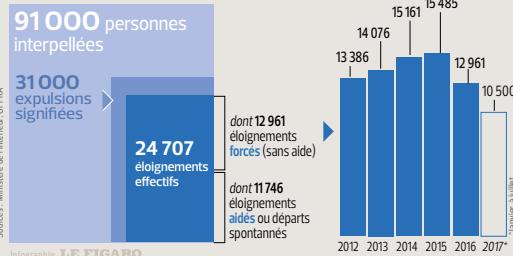
À mesure que l'hiver approche, l'objectif « zéro personne à la rue » affiché par Emmanuel Macron promet d'être difficile à tenir à Calais. Les solutions d'hébergement d'urgence, ouvertes par le ministère de l'Intérieur, correspondent aux migrants qui souhaitent et peuvent faire leur demande d'asile en France. Mais pour ceux qui visent toujours l'Angleterre, comme pour les « dublinés » et les débouts du droit d'asile par un autre pays européen, Calais demeure la seule ligne de mire.

« À partir du moment où les migrants déclinent les solutions qu'on leur propose, il faut en tirer les conséquences et durcir la procédure », estime Gilles Deborge de SGP Police. Tant que la prise d'empreintes pour identification ne sera pas contrainte pour les personnes interpellées, on ne pourra pas identifier les « dublinés » ni les personnes débouts. Ce qui rend toute réponse pénale impossible. »

Dernier exemple en date : sur les 22 migrants qui ont accepté de monter dans un bus pour une mise à l'abri au CAES de Belval, à une heure de distance, une quinzaine d'entre eux reprenaient le train pour Calais dès le lendemain. Quant aux 9 mineurs érythréens remis à la police aux frontières, ils refuseront la proposition d'hébergement... et seront directement relâchés dans la nature. ■

### Près d'un quart des illégaux interpellés réellement éloignés

PARMI LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRREGULIÈRE EN FRANCE, EN 2016



Infographie LE FIGARO

### Les Albanais en tête des demandes d'asile

ORIGINE DES PREMIERES DEMANDES\*\* DE PROTECTION INTERNATIONALE DÉPOSÉES EN 2017 (TOP 5)



### l'âge des mineurs isolés

Pendant longtemps, on procédait à une expertise médicale par le biais de tests osseux. Mais la méthode n'est plus utilisée depuis 2009. « Elle est caduque ; elle se base sur un échantillon de jeans nord-américains des années 1930, alors que pour l'essentiel les jeunes viennent actuellement de la Corne d'Afrique et d'Afghanistan », explique Jean-François Roger. « De plus, elle donne un résultat avec une marge d'erreur de 18 mois, quand la plupart des jeunes concernés ont entre 16 et 18 ans. » L'expertise médicale a été remplacée par une enquête sociologique réalisée sur place. Une méthode qui donne un faisceau d'indices permettant de prémunir de la « minorité » du jeune candidat à l'asile.

#### Entretiens déterminants

C'est le travail d'Amadou Diop, 27 ans, l'un des « évaluateurs » de FTA. Dans une petite salle du second étage de l'ancien appartement, il conduit des entretiens déterminants pour la suite du parcours des jeunes. La trame de l'entretien est constante : il cherche d'abord des éléments d'état civil. « Si le jeune a des papiers d'identité, nous cherchons à vérifier s'ils sont probants », dit-il. Viennent ensuite les questions sur sa situation familiale. « On demande le nom du père, de la mère, la différence d'âge entre chacun des frères et sœurs, sa place dans la fratrie... Cela donne des faiseaux d'indices sur la réalité de l'âge qu'il se donne. » Puis il est interrogé sur son parcours scolaire. « On regarde si cela correspond aux éléments connus sur son pays d'origine. »

On lui demande ensuite de décrire son mode de vie. « On évalue sa spontanéité, son rapport au temps. Un enfant va être très ancré dans le présent, très descriptif dans les événements successifs de sa journée », détaille Amadou Diop. Arrivent enfin les motifs du départ et le parcours migratoire : « Généralement, le mineur isolé n'a pas été le protagoniste de son exil. Celui-ci a été organisé et payé par les parents, qui ne peuvent pas se permettre financièrement de partir aussi », explique-t-il.

À l'issue de ces entretiens, le parquet de Saint-Omer confirme la minorité du jeune dans 60 à 70 % des cas. Le mineur isolé obtient alors une ordonnance de placement provisoire, mais celle-ci ne signe pas la fin de son attente et de son désœuvrement. « Ici on ne fait que manger et dormir. Il n'y a pas de Wi-Fi. On passe nos journées sans but », explique Hafton, un Érythréen de 17 ans qui attend de rejoindre l'Irlande. Quant à ceux dont la demande de protection a été rejetée par la justice, il existe une possibilité de recours devant la cour d'appel de Douai. Mais très peu de jeunes vont jusqu'à la. Soit ils retournent à Calais, soit ils profitent d'une faille administrative : faute de disposer d'un fichier qui centraliserait les dossiers refusés, il est impossible de savoir si un jeune n'a pas déjà fait une demande de protection. Il leur suffit donc de quitter Saint-Omer pour aller tenter leur chance dans un autre département. ■

E.M. (A SAINT-OMER)

### Un centre d'accueil dans une abbaye

A Troisvaux, le chant du coq se mêle aux éclats de voix en tigrina, l'un des nombreux dialectes parlés en Érythrée. C'est ici, dans la campagne valonnante des Hauts-de-France, que le gouvernement a ouvert début juillet l'un des deux centres d'accueil et d'examen des situations (CAES). Une petite centaine de migrants sont logés dans l'abbaye de Belval, un monastère qui accueillait, jusqu'en 2012, des moniales trappeuses. « Ici, ils peuvent se poser, dormir, manger correctement et faire un point sur leur situation », explique Claude Picarda, directrice de l'établissement géré par l'association La Vie active. Dans le dispositif imaginé par le ministère de l'Intérieur pour faire baisser la pression migratoire à Calais, le CAES a vocation à accueillir les migrants quelques jours, le temps de les convaincre de s'enregistrer en préfecture pour qu'on étudie leur cas, lance les procédures d'asile ou identifie les « dublinés ». « Ici, on est bien mieux qu'à Calais », dit Ibrahim, un jeune Saoudien qui veut demander l'asile en France. « J'ai pu faire enregistrer en trois jours. A Calais, ça m'aurait pris trois mois. » Dans la ville, leur arrivée a été largement appréciée. « Ils ne posent pas de problème ici, mais ce qui me choque, c'est qu'on ose faire ça dans une ancienne abbaye », explique une riveraine. E.M.